

Fédération syndicale européenne des Services publics (FSESP)

Communiqué de presse – 19 mars 2014

## La Commission manque d'ambition dans sa réponse à la première Initiative Européenne

(Bruxelles, 19 mars 2014) La Commission européenne (CE) a publié aujourd'hui dans une Communication sa réponse officielle à la première Initiative Citoyenne européenne (ICE) réussie, initiative qui l'invitait à « mettre en œuvre le droit humain à l'eau et à l'assainissement dans la législation européenne ». Dans sa Communication, la Commission européenne rappelle l'importance du droit humain à l'eau et à l'assainissement, affirme l'importance de l'eau comme un bien public et comme une valeur fondamentale et répète que « l'eau n'est pas une marchandise ». Cependant, cela s'arrête là.

« La réaction de la Commission européenne manque d'une réelle ambition à répondre de manière appropriée aux attentes de 1,9 million de personnes », explique **Jan Willem Goudriaan**, vice-président de l'ICE Right2Water. « Je regrette qu'il n'y ait pas de proposition de loi reconnaissant le droit humain à l'eau ».

L'ICE a également demandé un engagement juridique à ce qu'il n'y ait pas d'initiatives de l'UE visant à libéraliser les services d'eau et d'assainissement. Mais il n'y a rien dans la Communication à ce sujet. Nous nous réjouissons bien sûr du fait que le soutien de la population pour notre ICE ait conduit à l'exclusion des services d'eau et d'assainissement de la directive sur les concessions. Toutefois, la Communication de la Commission ne s'engage pas à exclure explicitement ces services des négociations commerciales telles que le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TTIP).

Néanmoins, il y a certains aspects de la réponse de la Commission Européenne que nous considérons comme positifs. Par exemple, la reconnaissance du fait que la fourniture des services d'eau soit généralement la responsabilité des autorités locales qui sont les plus proches des citoyens. Cela confirme la tendance à la remunicipalisation à travers l'Europe ce qui, selon la communication, est le moyen le plus sûr pour que l'eau soit gardée hors des règles du marché intérieur, ce qui est l'une des principales exigences de l'ICE.

Nous saluons également l'engagement de la Commission à promouvoir l'accès universel à l'eau et à l'assainissement dans ses politiques de développement et à promouvoir les partenariats public-public.

Nous nous attendons à ce que la révision de la directive cadre sur l'eau (DCE) et la Directive sur l'eau potable soit l'occasion de réaliser le droit humain à l'eau et à l'assainissement au sein de l'UE. Le Comité des citoyens entend être considéré comme un acteur majeur.



### **Fédération syndicale européenne des Services publics (FSESP)**

Nous demanderons aux partis politiques et à leurs candidats à la présidence de la CE de s'engager à proposer une législation pour mettre en œuvre le droit humain à l'eau et à l'assainissement et à ne pas libéraliser les services d'eau et d'assainissement dans l'UE et au-delà. Ce sera important pour les élections européennes de mai 2014.

Plus d'infos : Pablo Sanchez, [psanchez@epsu.org](mailto:psanchez@epsu.org) 00 32 (0) 474 62 66 33

*La **FSESP** est la **Fédération syndicale européenne des Services publics**, la plus grande des fédérations membres de la CES. 8 millions de travailleurs du service public de plus de 265 organisations syndicales en sont membres. Elle représente les travailleurs des secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets, des services sociaux et de santé et de l'administration locale et régionale dans tous les pays d'Europe, y compris ceux de la frange orientale de l'Union européenne. La FSESP est l'organisation régionale reconnue de l'Internationale des services publics (ISP). Pour plus d'informations sur la FSESP et son action, veuillez visiter le site <http://www.epsu.org>*